

PSAPA D'ALLURE : TEMPS À L'ORAGE - DANGER

La récente décision, unilatérale encore une fois, de transférer les groupes d'alphabétisation dans une autre unité administrative du ministère de l'éducation est le premier geste visant l'affaiblissement du mouvement de l'éducation populaire autonome et le DÉBUT REEL DU DÉMANTÈLEMENT DU SOUTIEN GOUVERNEMENTAL À L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME.

Petit rappel historique .

Rappelons le contexte d'ensemble. Il y a deux ans, l'éducation populaire dans les commissions scolaires était coupée de moitié et l'EPA était menacée d'une coupure de 35% (suite à une lutte, la coupure a été réduite à 4%). L'an dernier, l'éducation populaire dans les syndicats était complètement coupée de même que ce qui restait dans les commissions scolaires.

Au mois d'août dernier, la ministre de l'éducation à l'époque, Mme Robillard, nous confirmait que sa priorité était la scolarisation et, plus particulièrement la scolarisation des jeunes. Elle ne se disait aucunement contre l'éducation populaire en soi, mais ne voyait pas pourquoi son ministère en assumait le financement. Pour la première fois, elle nous parle de la possibilité de transfert des groupes d'EPA (sauf ceux d'alphabétisation) au MSSS. Pendant l'automne, les fonctionnaires refusent de mettre leurs projets sur la table. Des discussions sont cependant entamées par le ministère avec le MSSS sur le transfert possible de groupes. Les fonctionnaires du MSSS ne sont pas contre en soi mais affirment que 1994-1995 est trop tôt pour cette opération. Puis, voilà la surprenante décision de transférer d'unité administrative le PSAPA...

Le MEPACQ, le RGPAQ et la Table des fédérations vous invitent donc à prendre connaissance du présent bulletin et à RÉAGIR ACTIVEMENT aux décisions gouvernementales présentes et futures. Contacter votre Table régionale ou votre regroupement provincial pour de plus amples informations.

Division et isolement : voilà la médecine gouvernementale.

Cependant, nous luttons toujours pour nos grandes revendications;

A long terme: - obtention d'une reconnaissance politique et financière (1.5% du budget du MEQ) à partir des éléments contenus dans le mémoire s'intitulant "Pour la reconnaissance et le financement accru de l'EPA par le Ministère de l'éducation" déposé en décembre '92.

A court terme: - augmentation substantielle des budgets accordés à l'EPA
- maintien des groupes au sein du MEQ et au sein de la même unité administrative (ce qui implique un retrait du transfert annoncé)

Unité et mobilisation : voilà la réponse de notre mouvement

ACTION - URGENCE - ACTION - URGENCE - ACTION - URGENCE - ACTION

Lire attentivement le présent bulletin.

Préparer nos troupes pour une mobilisation importante en début d'avril.

Envoyer la lettre type à l'endos de ce bulletin, en n'oubliant pas de mettre votre sigle et votre signature

*** Produit par le MEPACQ en collaboration avec le RGPAQ et la Table des fédérations et organismes nationaux

Québec, le 25 février 1994

AUX PRÉSIDENTES ET AUX PRÉSIDENTS
DES ORGANISMES D'ALPHABÉTISATION
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

Madame,
Monsieur,

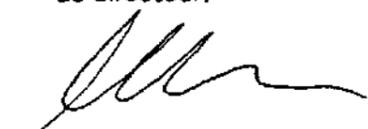
Dans le cadre des travaux poursuivis au Ministère et de certaines interrogations qui ont été soulevées dans le milieu, la présente a pour but de vous confirmer le maintien au ministère de l'Éducation du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA) et du Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome (PSAPA), pour 1994-1995.

Par ailleurs, ces travaux ont permis de réviser et de redéfinir le lieu d'exercice de certaines activités, dont celle de l'alphabétisation. Ainsi, pour assurer une meilleure concertation et la rationalisation de l'intervention ministérielle en alphabétisation, le Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome (PSAPA) est transféré au Service de l'alphabétisation de la Direction de la formation générale des adultes.

Le transfert du programme PSAPA prend effet immédiatement et une prochaine communication parviendra aux organismes d'alphabétisation populaire autonome afin de leur transmettre toute l'information pour faciliter cette transition.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur,


Pierre-Paul Allaire

1 "..." certaines interrogations qui ont été soulevées dans le milieu..."

- Cette phrase du ministère souligne que nos différentes démarches de pression (± 200 lettres des groupes de base, appels téléphoniques, visite prolongée d'une trentaine de personnes au bureau de comté du ministre Chagnon, ± 30 articles parus dans la presse nationale et régionale, manifestations, obtention d'appuis de regroupements nationaux et régionaux des groupes subventionnés par le MSSS, etc.) ont donné des résultats. **BRAVO A TOUTES ET TOUS !!**

2 "...le maintien au ministère de l'Éducation du PSEPA/PSAPA pour 1994-1995..."

- Le maintien du PSEPA au MEQ est une bonne nouvelle dans la conjoncture actuelle et, provient particulièrement de notre résistance (pressions) sans perdre de vue le fait que le MSSS, n'étant pas prêt à nous recevoir, y soit pour quelque chose... Cependant, plusieurs questions demeurent en suspens ;

- Est-ce que tous les groupes reconnus et financés auront accès au PSEPA 94-95? Le ministère avait déjà soulevé l'idée d'exclure certains groupes ou secteurs (ex.: les groupes de solidarité internationale) puisque Mme Robillard parlait, à l'époque, de "faire le ménage" parmi les groupes financés.

- Le PSEPA demeure au **MEQ** pour 94-95, mais les autres années le Ministère prévoit quoi? Mystère et boule de gomme. La vigilance par rapport à un transfert possible demeure donc de mise d'autant plus que c'est Mme Robillard, aujourd'hui à la tête du MSSS, qui réclamait le transfert de certains groupes lorsqu'elle était au MEQ.

- On maintient le PSEPA/PSAPA au MEQ, mais le gouvernement maintiendra-t-il le même budget? Oh, Oh... attendons la réponse (début avril) de pied ferme puisqu'une coupure est loin d'être exclue !!!

3 "... le PSAPA est transféré au Service de l'alphabétisation de la Direction de la formation générale des adultes..."

- Les groupes d'alphabétisation, par le rapprochement dans la même unité administrative que les commissions scolaires, risquent fort de se voir imposer la même vision scolarisante de ces dernières (apprendre à lire et compter sans démarches conscientisantes) et les mêmes normes administratives (nombre de personnes minimum par groupe, contrôle des présences, etc.). Bref, les groupes risquent de perdre leur autonomie et leur propre façon de faire.

- Le gouvernement cherche à limiter le financement des groupes seulement pour leur volet des services offerts et à les contrôler davantage et ce, dans tous les ministères. Pourquoi en serait-il autrement pour les groupes d'alphabétisation?

- Cette division des groupes affaiblit le mouvement d'EPA face au gouvernement

4 "Le transfert prend effet immédiatement..."

- Ce transfert n'a JAMAIS ÉTÉ PRÉSENTÉ OU DISCUTÉ au comité de liaison et ce, à rencontre de ce qui est prévu au PSEPA 93-94 (p. 12). Encore une fois le mépris dont font preuve certains hauts fonctionnaires et instances politiques à notre endroit se fait sentir nettement par cette décision unilatérale...

5 Signature: Pierre-Paul Allaire

- Le fait que ce soit un fonctionnaire qui signe cette lettre, nous sommes en droit de se questionner sur la connaissance réelle pour le nouveau ministre concernant les impacts prévisibles de ce transfert et sur la possibilité de le bloquer.

LETTRE TYPE

Monsieur Jacques Chagnon
Ministre de l'Éducation et des sciences du Québec

Monsieur,

Par la présente, nous tenons à protester contre le transfert du programme d'alphabétisation populaire autonome (PSAPA) au Service de l'alphabétisation de la Direction de la formation générale des adultes et vous demander de surseoir à cette décision.

Dans un contexte, où les représentantes et représentants du MEQ au comité de liaison n'ont eu de cesse depuis le mois d'août 93 d'alimenter les pires rumeurs, ce transfert apparaît comme la confirmation de démantèlement de tout soutien à l'éducation populaire autonome.

Est-ce que le ministère de l'Éducation veut fondre l'alphabétisation populaire autonome au réseau des commissions scolaires? Est-ce que le ministère de l'Éducation veut se délester de toute responsabilité face à l'éducation populaire autonome? Ce sont là des questions auxquelles vous pouvez encore répondre par la négative.

Nous espérons que votre gouvernement, qui fût le premier à reconnaître l'apport des organismes populaires et communautaires dans une législation (loi 120) et à permettre une rencontre officielle entre le premier ministre et nos représentants et représentantes (en octobre '89), ne sera pas celui qui démantèlera un programme de soutien à des groupes dont l'une de leurs principales caractéristiques et fonctions demeure l'éducation populaire autonome.

Nous vous demandons donc d'assurer l'avenir des programmes d'éducation et d'alphabétisation populaires autonomes en empêchant le transfert annoncé et en protégeant du couperet cette déjà trop maigre enveloppe budgétaire.

Ce serait là, Monsieur le Ministre, des gestes qui favoriseraient la reprise de discussions intelligibles entre les milieux d'éducation populaire autonome et votre ministère. Nous espérons que ce sera la marque dont vous saurez empreindre votre arrivée au ministère de l'Éducation. Dans cette perspective, nous espérons que vous rencontrerez bientôt les représentantes et représentants de nos organisations provinciales afin d'établir les bases d'un nouveau dialogue qui saura éviter de malheureux affrontements.

Dans l'attente d'une réponse positive, veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Envoyez le plus tôt possible à:

Monsieur Jacques Chagnon
Ministre de l'Éducation et
des sciences du Québec
Edifice, Marie Guyart,
1033 rue de la Chevrotière,
16 ième étage,

Québec, Québec G1R 5A5